

12-12-17

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 17 décembre 2012, à 19 h 30, au local B-301 de l'école du Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)

Noëlla Bourdages

Sara Deschênes

Louise Dionne

Marie-Claude Hamel

Lise Lévesque

Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault

Steeve Boucher

Raynald Caissy, vice-président

Jacques Deschênes

Claude Fortin

Gilbert Labrie

Dany Landry

Jean-Maurice Lechasseur

Luc Marcoux

Sylvain Pleau

Guy Potvin

Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines

M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

**Absences motivées :**

Katie Bérubé, (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)

Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

12-12-17-534

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

**12-12-17-535 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet suivant est soumis :

- Concentration Arts-Sports-Études, par M. Léon Rioux, membre du conseil d'établissement de l'école du Grand-Pavois.

**12-12-17-536 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin, représentante du comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

**12-12-17-537 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 novembre 2012 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2. Rapport annuel 2011-2012 (Raymond Tudeau et Jean-François Parent);
  - 6.3. Cas de personnel enseignant – Suspension sans traitement (**huis clos**) (Rock Bouffard);
  - 6.4. Cas de personnel enseignant – Relevé de fonctions pour fin d'enquête (**huis clos**) (Rock Bouffard);
  - 6.5. Grief patronal (**huis clos**) (Rock Bouffard);
  - 6.6. Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2012-2013 – Modification (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.7. Régisseuse ou régisseur à la paie – Comblement de poste (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.8. Organigramme 2012-2013 – Modification (**huis clos**) (Jean-François Parent);

- 6.9. Période de mise à l'essai du personnel cadre (probations) (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.10. Période de mise à l'essai du personnel cadre (probations) (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.11. Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année 2013-2014 – Pour adoption (Mado Dugas);
  - 6.12. Répartition des services éducatifs entre les centres – Année 2013-2014 – Pour adoption (Mado Dugas);
  - 6.13. Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année 2013-2014 – Pour adoption (Mado Dugas);
  - 6.14. Calendrier scolaire 2013-2014 de la formation générale des jeunes – Pour consultation (Mado Dugas);
  - 6.15. Calendriers scolaires 2013-2014 – Secteurs formation générale des adultes et formation professionnelle – Pour consultation (Mado Dugas);
  - 6.16. Politique de dotation des ressources humaines (Rock Bouffard);
  - 6.17. Plancher d'emplois en formation professionnelle (Rock Bouffard);
  - 6.18. Plancher d'emplois en formation générale des adultes (Rock Bouffard);
  - 6.19. Reclassement – Personnel de soutien (Rock Bouffard) ;
  - 6.20. Modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2012-2013 (Rock Bouffard);
  - 6.21. Achat d'un appareil de coupe numérique au plasma – Autorisation (Carl Ruest);
  - 6.22. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 – Pour adoption (Cathy-Maude Croft);
  - 6.23. Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 octobre 2012) (Jean-François Parent);
  - 6.24. Réforme du régime de l'assurance-emploi (Jean-François Parent);
- 7.0 **Information**
- 7.1 Rapport du président ;
  - 7.2 Rapport du directeur général ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Levée de la séance.

**DÉCISION****12-12-17-538 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2012 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**12-12-17-539 RAPPORT ANNUEL 2011-2012**

ATTENDU l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares n'a pas été en mesure de réaliser et d'intégrer à son rapport annuel 2011-2012 la reddition de comptes en lien avec les résultats obtenus et les moyens prévus à la Convention de partenariat intervenue entre la Commission scolaire et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), puisque les données en provenance du MELS ne sont pas toutes disponibles à ce jour, et ce, bien que l'échéance pour produire le rapport annuel soit fixée au 31 décembre 2012;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de prendre acte du Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2011-2012, codifié sous le numéro A151.

Il est également résolu de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de rendre disponibles les données nécessaires pour permettre à la Commission scolaire des Phares de réaliser sa reddition de comptes en lien avec la Convention de partenariat, et ce, dans les meilleurs délais.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-540 HUIS CLOS**

À 20 h 18, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de continuer la séance à huis clos.

**12-12-17-541 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 10, il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de siéger en séance publique.

**12-12-17-542 CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – SUSPENSION SANS TRAITEMENT**

ATTENDU les divers éléments mentionnés dans l'avis de convocation du 5 décembre 2012 transmis à la personne dont le numéro de dossier à la Commission scolaire des Phares est le 4086;

ATTENDU les résultats de l'enquête menée par M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, et la direction de l'école;

ATTENDU les discussions intervenues notamment lors des rencontres du 8 novembre 2012 ainsi que celle du 5 décembre 2012;

ATTENDU la lettre de suspension transmise le 5 décembre 2012 et remise de main en main à la personne;

ATTENDU les éléments présentés par M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, et par la direction de l'école;

ATTENDU la recommandation de M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, de suspendre sans traitement la personne pour les motifs invoqués à titre indicatif dans la lettre du 5 décembre 2012;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de maintenir la suspension sans traitement de la personne dont le numéro de matricule est le 4086, les 11 et 12 décembre 2012, conformément à l'article 5-6.00 de la convention collective du personnel enseignant.

**12-12-17-543 CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – RELEVÉ DE FONCTIONS POUR FIN D'ENQUÊTE**

ATTENDU le relevé de fonctions pour fin d'enquête imposé à la personne salariée dont le numéro de matricule est le 2596 le 15 novembre 2012;

ATTENDU l'enquête policière complétée ou en voie de l'être dans ce dossier;

ATTENDU la nature des événements concernés et que ceux-ci se seraient déroulés dans le cadre du travail de la personne salariée;

ATTENDU qu'à ce jour, aucune accusation n'aurait été portée à l'endroit de la personne salariée en lien avec ces événements;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de maintenir temporairement le relevé de fonctions pour fin d'enquête de la personne salariée dont le numéro de matricule est le 2596 et de mandater M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, pour assurer le suivi nécessaire dans ce dossier.

**12-12-17-544 GRIEF PATRONAL**

ATTENDU les éléments de contexte présentés par le directeur des Services des ressources humaines;

ATTENDU la réclamation transmise à l'employé dont le numéro de matricule est le 3061;

ATTENDU que le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis a été informé du litige;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis à ce sujet;

ATTENDU que le 17 décembre 2012, le montant réclamé n'a toujours pas été remboursé et qu'aucune entente n'est intervenue à cette fin;

ATTENDU la somme en cause;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de mandater M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, pour procéder au dépôt d'un grief patronal et entreprendre les démarches nécessaires pour que soit fixé ce grief, le cas échéant.

**12-12-17-545 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2012-2013 – MODIFICATION**

ATTENDU les résolutions 12-04-30-272 et 12-09-24-457;

ATTENDU l'inventaire des services réalisé au cours de l'année 2011-2012;

ATTENDU le rapport de la Grics portant sur l'optimisation des processus en gestion des ressources humaines et de la paie;

ATTENDU les discussions intervenues avec la personne concernée;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec – Section Phares-et-Monts;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu de modifier la *Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2012-2013* en créant un poste d'agent d'administration aux Services des ressources humaines et de nommer M<sup>me</sup> Lucie Gagné à ce poste à compter d'une date à déterminer par le directeur général.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au document *Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2012-2013* codifié sous le numéro A112-2 (12-13A).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-546 RÉGISSEUSE OU RÉGISSEUR À LA PAIE – COMPLEMENT DE POSTE**

ATTENDU la résolution 12-12-17-545 modifiant la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative pour 2012-2013 de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la titulaire du poste de régisseuse à la paie a été nommée à d'autres fonctions à la Commission scolaire et que ce poste est devenu vacant;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier;

ATTENDU l'ouverture du poste de régisseur ou régisseuse à la paie;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre* et la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de nommer M<sup>me</sup> Anik Marquis au poste de régisseuse à la paie à compter d'une date à déterminer par le directeur général.

**12-12-17-547 ORGANIGRAMME 2012-2013 – MODIFICATION**

ATTENDU les résolutions 12-04-30-272, 12-08-27-422, 12-09-24-457, 12-09-24-458 et 12-12-17-545;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter la modification à l'organigramme 2012-2013, tel que présenté par le directeur général, codifié sous le numéro A111 (12-13).

L'organigramme amendé de la Commission scolaire des Phares 2012-2013 est déposé au bureau du secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-548 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE (PROBATION)**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de mise à l'essai, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de confirmer M. Denis Tremblay dans le poste de directeur adjoint de l'école Saint-Jean qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**12-12-17-549 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE (PROBATION)**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de mise à l'essai, il est proposé par M. Dany Landry et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Martine Lévesque dans le poste de directrice adjointe de l'école Paul-Hubert qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**12-12-17-550 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES – ANNÉE 2013-2014 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles;

ATTENDU la résolution 12-11-12-493;

ATTENDU les retours de consultation des conseils d'établissement de l'école du Grand-Pavois et de l'école de l'Aquarelle;

ATTENDU les discussions tenues par les membres du comité consultatif de gestion, du comité sur les quartiers scolaires et du comité plénier;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Elisabeth Beaudoin d'adopter le document «Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2013-2014» codifié sous le numéro E002-1.

M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages demande le vote sur cette proposition :

POUR :	16
CONTRE :	2
ABSTENTION :	1

La proposition est adoptée à la majorité.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-551 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES – ANNÉE 2013-2014 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres;

ATTENDU que des avis ont été reçus des instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite et que des modifications ont été apportées au document «Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2013-2014»;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter le document «Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E002-1-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-552 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES – ANNÉE 2013-2014 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus des instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite;



Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'adopter le document «Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E104-1-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-553 CALENDRIER SCOLAIRE 2013-2014 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – POUR CONSULTATION**

ATTENDU qu'une entente existe avec le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis pour qu'un projet conjoint soit soumis à la consultation;

ATTENDU qu'une étude a été faite au comité consultatif de gestion concernant le calendrier scolaire pour l'année 2013-2014;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur le calendrier scolaire;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de soumettre à la consultation auprès du comité de parents, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien le document «Calendrier scolaire formation générale des jeunes – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E105.

Il est également résolu de soumettre à la consultation auprès du comité de parents, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien, le document «Onze (11) jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E105-A.

**12-12-17-554 CALENDRIERS SCOLAIRES 2013-2014 – SECTEURS FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE – POUR CONSULTATION**

ATTENDU qu'une entente existe avec le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis pour qu'un projet conjoint soit soumis à la consultation;

ATTENDU qu'une étude a été faite au comité consultatif de gestion concernant le calendrier scolaire pour l'année 2013-2014;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur le calendrier scolaire;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien, les projets de calendriers scolaires 2013-2014 de la formation générale des adultes (Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis et Centre de formation de Rimouski-Neigette) et de la formation professionnelle (Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis et Centre de formation de Rimouski-Neigette).

**12-12-17-555 POLITIQUE DE DOTATION DES RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU la consultation menée auprès du comité de parents, des trois syndicats représentant le personnel de la Commission scolaire, des associations représentant les cadres et les directions d'établissement et du comité consultatif de gestion;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adopter la *Politique de dotation des ressources humaines*, telle que présentée par le directeur des Services des ressources humaines et codifiée sous le numéro A133-23.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

**12-12-17-556 PLANCHER D'EMPLOIS EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

ATTENDU la clause 13-7.07 de l'entente intervenue entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour le compte des syndicats d'enseignantes et d'enseignants qu'elle représente 2010-2015;

ATTENDU que le nombre de postes réguliers à la formation professionnelle au 30 juin 1998 était de 38;

ATTENDU le départ définitif d'un enseignant dans la sous-spécialité *Mécanique automobile*;

ATTENDU la décroissance de la clientèle au cours des quatre dernières années;

Il est proposé par M. Steeve Boucher et résolu de diminuer d'un poste régulier le nombre de postes réguliers à la formation professionnelle et de le fixer à 37 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

**12-12-17-557 PLANCHER D'EMPLOIS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

ATTENDU la clause 11-7.07 de l'entente intervenue entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour le compte des syndicats d'enseignantes et d'enseignants qu'elle représente 2010-2015;

ATTENDU que le nombre de postes réguliers à l'éducation des adultes au 30 juin 2003 était de 15;

ATTENDU le départ définitif d'un enseignant dans la spécialité *Français*;

ATTENDU la décroissance de la clientèle au cours des trois dernières années;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de diminuer d'un poste régulier le nombre de postes réguliers à l'éducation des adultes et de le fixer à 14 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

**12-12-17-558 RECLASSEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU la résolution 12-05-28-292;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de procéder au reclassement de M<sup>me</sup> Pauline Proulx de secrétaire à secrétaire de centre, rétroactif au 21 août 2012.

Il est également résolu de faire la modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2012-2013, codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-559 MODIFICATIONS AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2012-2013**

ATTENDU la résolution 12-05-28-292;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2012-2013, telles que présentées ci-dessous :

- Abolir un poste de secrétaire de centre de 35 h au Centre de formation de Rimouski-Neigette à une date à convenir avec la partie syndicale;
- Créer un poste d'agent de bureau classe 1 de 35 h au Centre de formation de Rimouski-Neigette à une date à convenir avec la partie syndicale;
- Abolir un poste d'agent de bureau classe 1 de 35 h aux Services des ressources humaines à une date à convenir avec la partie syndicale.

Il est également résolu d'intégrer ces modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2012-2013 codifié sous le numéro H104-1, sous réserve de l'entente à intervenir avec le Syndicat.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-560 ACHAT D'UN APPAREIL DE COUPE NUMÉRIQUE AU PLASMA – AUTORISATION**

ATTENDU la volonté du département de métallurgie du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli–Mitis (CFPMM) d'acquérir un appareil de coupe numérique au plasma pour des fins pédagogiques;

ATTENDU les démarches réalisées par le CFPMM pour identifier la meilleure technologie et les coûts d'un tel appareil;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec le fournisseur de l'appareil présentant la technologie préconisée;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier;

ATTENDU le libellé de l'article 13.3 de la *Politique sur l'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'accepter le processus d'acquisition de gré à gré réalisé et d'autoriser l'achat de l'appareil de coupe numérique au plasma de marque ESAB Combirex DX 2500 auprès de la firme ESAB pour la somme de 94 839 \$, taxes en sus, appareil devant être installé au département de métallurgie du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli–Mitis.

**12-12-17-561 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016 – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'obligation faite par la *Loi sur l'instruction publique*, article 211, d'établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

ATTENDU les consultations effectuées et les analyses réalisées;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016* codifié sous le numéro A105 (13-01);

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-12-17-562 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÉGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012 AU 31 OCTOBRE 2012)**

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le *Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 octobre 2012*, codifié sous le numéro A113-1 (07/12-10/12).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**MM. Daniel Arseneault et Sylvain Pleau dénoncent leur intérêt au conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendront pas part au processus décisionnel.**

**12-12-17-563 RÉFORME DU RÉGIME DE L'ASSURANCE-EMPLOI**

ATTENDU que le gouvernement du Canada dévoilait le 24 mai 2012 les modifications apportées au régime d'assurance-emploi, changements qui devraient entrer en vigueur en janvier 2013;

ATTENDU que de nombreux emplois dans la région sont de nature saisonnière, ce qui contraint des travailleurs à recourir aux prestations d'assurance-emploi lors de la baisse ou de l'arrêt des activités, notamment l'hiver;

ATTENDU l'importance des travailleurs des industries saisonnières pour l'économie de la région;

ATTENDU que les changements proposés représentent une menace pour plusieurs travailleurs des industries saisonnières, notamment ceux du domaine du tourisme, de la foresterie et de l'agriculture;

ATTENDU que la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleurs les plus précaires;

ATTENDU que le gouvernement forcera les chômeuses et les chômeurs à accepter tout travail dans un rayon de 100 kilomètres de leur résidence à compter de la septième semaine de chômage à un salaire équivalent à 70 % de leur salaire antérieur, et ce, sans égard à leur formation et à leurs compétences, à défaut de quoi ils se verront priver des prestations auxquelles ils ont droit;

ATTENDU que d'autres changements pénaliseront les prestataires en alourdissant les procédures juridiques permettant aux chômeuses et aux chômeurs de contester une décision défavorable;

ATTENDU que cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité;

ATTENDU que la Commission scolaire a notamment pour mission de contribuer au développement social, culturel et économique de sa région;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu que la Commission scolaire des Phares exige du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motifs valables les travailleuses et les travailleurs de notre région.

Il est également résolu de transmettre copie de la résolution à l'Honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et compétences, à M. Guy Caron, député Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, à M. Jean-François Fortin, député Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia, ainsi qu'à la Commission des Leaders.

**12-12-17-564 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**12-12-17-565 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**12-12-17-566 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 57, il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2012**

<b>NUMÉRO DE RÉOLUTION :</b>	<b>TITRE :</b>
12-12-17-534	Période de questions et correspondance des élèves
12-12-17-535	Période de questions réservée au public
12-12-17-536	Période réservée aux commissaires parents
12-12-17-537	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
12-12-17-538	Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2012 – Approbation et suivis
12-12-17-539	Rapport annuel 2011-2012
12-12-17-540	Huis clos
12-12-17-541	Retour en séance publique
12-12-17-542	Cas de personnel enseignant – Suspension sans traitement
12-12-17-543	Cas de personnel enseignant – Relevé de fonctions pour fin d'enquête
12-12-17-544	Grief patronal
12-12-17-545	Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2012-2013 – Modification
12-12-17-546	Régisseuse ou régisseur à la paie – Comblement de poste

12-12-17-547	Organigramme 2012-2013 – Modification
12-12-17-548	Période de mise à l'essai du personnel cadre (probation)
12-12-17-549	Période de mise à l'essai du personnel cadre (probation)
12-12-17-550	Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année 2013- 2014 – Pour adoption
12-12-17-551	Répartition des services éducatifs entre les centres – Année 2013- 2014 – Pour adoption
12-12-17-552	Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année 2013- 2014 – Pour adoption
12-12-17-553	Calendrier scolaire 2013-2014 de la formation générale des jeunes – Pour consultation
12-12-17-554	Calendriers scolaires 2013-2014 – Secteurs formation générale des adultes et formation professionnelle – Pour consultation
12-12-17-555	Politique de dotation des ressources humaines
12-12-17-556	Plancher d'emplois en formation professionnelle
12-12-17-557	Plancher d'emplois en formation générale des adultes
12-12-17-558	Reclassement – Personnel de soutien
12-12-17-559	Modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2012-2013
12-12-17-560	Achat d'un appareil de coupe numérique au plasma – Autorisation



12-12-17-561	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 – Pour adoption
12-12-17-562	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 <sup>er</sup> juillet 2012 au 31 octobre 2012)
12-12-17-563	Réforme du régime de l'assurance-emploi
12-12-17-564	Information
12-12-17-565	Questions nouvelles
12-12-17-566	Levée de la séance